



- ▶ **Type de cours :**
Stage pratique
- ▶ **Référence :**
Gescont
- ▶ **Durée:**
2 jours - 14h de formation
- ▶ **Lieu :**
Paris ou en intra-entreprise

Pré-requis

Ne nécessite pas de pré-requis.

Public

Responsables recouvrement, managers, toute personne concernée par les techniques de recouvrement et désirant maîtriser les meilleures pratiques de la fonction.

Objectifs

Savoir faire face aux impayés.

Maîtriser tous les recours possibles.

Cette formation aborde aussi bien les méthodes classiques que les procédures judiciaires plus conflictuelles.

Méthodes pédagogiques

- Lecture de documents
- Vidéoprojecteur
- Mises en situation.
- Jeux de rôle
- Exercices, individuels et en sous-groupes.
- Mises en application
- Supports de cours
- Evaluation en fin de stage

Programme du stage

▶ LA PHASE AMIABLE

- Les mesures conservatoires
- La prescription
- La saisie conservatoire
- Les sûretés judiciaires
- Le recouvrement « pré-contentieux »
- La mise en demeure
- Avocats / huissiers
- La transaction
- Les procédures rapides
- L'injonction de payer
- Le référé-provision
- Chèques sans provision et recouvrement
- Le procès

▶ SAVOIR UTILISER LES DIFFERENTES PROCEDURES

- Les mesures conservatoires
- L'opposition
- L'hypothèque judiciaire provisoire
- les principes généraux de la procédure civile
- Les saisie-arrêts
- La saisie conservatoire générale
- Le principe du contradictoire
- La procédure accusatoire
- La publicité des débats et des jugements
- Les voies de recours
- La compétence
- Le déroulement de la procédure
- La procédure devant le tribunal de commerce
- La procédure devant le tribunal d'instance
- La procédure devant le tribunal de grande instance
- La préparation d'une affaire
- La demande
- Préparer le dossier et les preuves

Attestation de formation délivrée en fin de stage.